



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 9 MARS 2021, 19 H TENUE À HUIS CLOS – EN VISIOCONFÉRENCE

Veillez noter que cette séance sera enregistrée et sera éventuellement disponible pour visionnement à partir du site Internet de la Ville.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES DERNIÈRES SÉANCES – Séance ordinaire du 9 février et séance extraordinaire du 4 mars 2021
4. PRÉSENTATION DES COMPTES
 - 4.1 APPROBATION des comptes payés et à payer – Période du 10 février au 9 mars 2021
5. COMITÉS ET COMMISSIONS
 - 5.1 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – Adoption du procès-verbal de la séance du 23 février 2021
6. DÉPÔT DES AVIS DE MOTION ET DES PROJETS DE RÈGLEMENTS
 - 6.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT – *Règlement 223-4 modifiant le « Règlement 223-1 sur la gestion des matières résiduelles sur le territoire de Ville de Lorraine » afin d'augmenter le montant des amendes pour une infraction*
 - 6.2 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT – *Règlement 235-7 modifiant le « Règlement 235-3 concernant la mise en place d'un programme de subventions environnementales » afin d'ajouter certains produits électriques d'entretien d'un terrain*
 - 6.3 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT – *Règlement 243-01 modifiant le « Règlement 243 sur la gestion contractuelle »*
 - 6.4 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT – *Règlement 249 concernant le contrôle et le suivi budgétaire et délégrant certains pouvoirs à des employés municipaux*
 - 6.5 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT – *Règlement URB-02-07 modifiant le « Règlement URB-02 sur les permis et certificats »*
 - 6.6 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT – *Règlement URB-03-11 modifiant le « Règlement URB-03 sur le zonage »*
 - 6.7 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT – *Règlement URB-05-04 modifiant le « Règlement URB-05 de construction »*
 - 6.8 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT – *Règlement URB-07-04 modifiant le « Règlement URB-07 sur les dérogations mineures »*
 - 6.9 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT – *Règlement URB-08-02 modifiant le « Règlement URB-08 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale »*
7. ADOPTION DES RÈGLEMENTS
 - 7.1 ADOPTION – *Règlement 244 sur les ententes relatives à des travaux municipaux*

- 7.2 ADOPTION – *Règlement d'emprunt parapluie numéro B-299 décrétant un emprunt de 2 125 000 \$ pour pourvoir à des travaux de pavage sur certaines rues et trottoirs ainsi qu'à des travaux de réfection des réseaux pluviaux, d'aqueducs et d'égouts*

8. RÉSOLUTIONS

8.1 Direction générale

- 8.1.1 EMBAUCHE – Mme Aryane Lambert-Depot – Commis junior sur appel – Bibliothèque
- 8.1.2 PERSONNEL ENGAGÉ par le directeur général au cours du mois dernier – Dépôt de la liste
- 8.1.3 ADOPTION – Programme de prévention en santé et sécurité du travail
- 8.1.4 MANDAT – Cabinet d'avocats Prévost Fortin D'Aoust Avocats – Dossier de la Cour supérieure 700-17-008745-126 et dossier de la Cour d'appel 500-09-028049-195

8.2 Direction des communications et relations citoyennes

8.3 Direction des finances et trésorerie

8.4 Direction de l'urbanisme et de l'environnement

- 8.4.1 DÉROGATION MINEURE – 16, montée Gagnon

8.5 Direction des travaux publics et infrastructures

- 8.5.1 OCTROI DE CONTRAT – Pavage de rues – Année 2021 – TP2021-001

8.6 Direction des loisirs et de la culture

- 8.6.1 SUBVENTIONS 2021 – Organismes sportifs et communautaires
- 8.6.2 AUTORISATION DE SIGNATURE – Entente « Un chat dans ma cour »

8.7 Direction des services juridiques et du greffe

- 8.7.1 DEMANDE D'APPROBATION – Calendrier de conservation – Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAAnQ)

8.8 Sécurité publique

- 8.8.1 APPROBATION – Rapport annuel des activités du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) de la MRC de Thérèse-De Blainville du 1er janvier au 31 décembre 2020 – section Lorraine

9. RÉSOLUTIONS DIVERSES ET D'APPUI

10. AFFAIRES NOUVELLES (VARIA)

11. PÉRIODE DE QUESTIONS ⁱ

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

ⁱ Les citoyens sont invités à poser leur question par courriel à l'adresse greffe@ville.lorraine.qc.ca jusqu'à 19 h le jour de la séance (soit mardi 9 mars à 19 h). Les questions seront posées en séance et les réponses dépersonnalisées (anonymement) seront retransmises dans les meilleurs délais via le site Internet.

Un enregistrement de la séance sera également disponible sur le site Internet de la Ville dans les meilleurs délais.

L'ordre du jour est diffusé à titre d'information et peut être **sujet à changement** avant ou lors de la séance.